

**CELLULE D'APPUI A LA DECENTRALISATION
DECONCENTRATION DE L'EDUCATION**

AVIS D'APPEL D'OFFRE INTERNATIONAL

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INSTITUT DE FORMATION DES MAITRES DE KATI
République du Mali**

AOI N°002/JICS

Date: le 12 janvier 2010

Le Gouvernement de la République du Mali, représenté par le Ministère de l'Education, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales, Cellule d'Appui à la Décentralisation Déconcentration de l'Education (MEALN/CADDE) a obtenu une aide non-remboursable au développement communautaire du gouvernement du Japon pour la réalisation du Projet de Construction d'un Institut de Formation des Maîtres(IFM) à Kati.

1. Le Ministère de l'Education, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales, Cellule d'Appui à la Décentralisation Déconcentration de l'Education (MEALN/CADDE), Maître de l'Ouvrage de ce projet, a désigné Japan International Cooperation System (JICS) comme le Maître de l'ouvrage délégué pour la construction de cet IFM.
2. JICS invite les entreprises ou groupement d'entreprises des catégories A, B ou C intéressés à présenter leurs offres sous plis fermé pour les lots 3:

LOTS	DESIGNATION	NOMBRE
3	Construction de Logement type(A)	1
	Construction de Logement type(B)	3
	Construction de Logement type(C)	1
	Fosse Sceptique-4 (entrée) Tranche Egout SE-4	1
	Fosse Sceptique-5 (entrée) Tranche Egout SE-5	1

Le délai maximum de construction est de treize mois pour lot 3.

3. Les spécifications de qualification (entreprise seule ou en groupement) sont :
 - Avoir réalisé en tant qu'entrepreneur principal au moins un (1) ouvrage de nature et de complexité similaires aux travaux objet de présent appel d'offres au cours des cinq dernières années (2004 à 2008).
 - Avoir un chiffre d'affaires annuels, exprimés en volume total des travaux de construction réalisés au moins une fois au cours des trois dernières années (2006, 2007 et 2008) de 200 000 000 FCFA .
 - Disposer d'un lot minimum de matériel de travaux tel que définis dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres

- Disposer d'un Personnel Technique qualifié tel que définis dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres
 - Etre en règle vis-à-vis de l'Administration
 - Ne pas être frappé par des mesures d'interdiction ou de suspension
4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet en français pourra être acheté par les candidats intéressés à l'adresse mentionné ci-dessous, contre paiement en espèce d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA à partir du 12 janvier 2010 à 9 heures jusqu'au 22 février 2010.

Japan International Cooperation System (JICS)

Adresse : N°218, Résidence KOME, ACI 2000, Bamako

Tél : +223-44.38.33.85 / 69.65.53.64 / 78.35.90.21 /78.33.30.58

Fax : +223-229.29.99

E-mail : hattori_jics@kpe.biglobe.ne.jp ; et

bidatrao70@yahoo.fr

Site web : http://www.jics.or.jp/jics_html-e/index.html

5. Toutes les offres, présentées conformément aux Instructions aux Soumissionnaires, doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 23 février 2010 à neuf (9) heures. Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les offres présentées hors délais seront rejetés. Les offres seront ouvertes le même jour à 9 heures 30 en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister dans la salle de réunion de Résidence KOME.
6. Toutes les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de soumission délivré par une banque de la place d'un montant de :
- 4 700 000 FCFA ou plus
7. Les offres demeureront valides pour une durée de 90 jours à partir de la date limite de dépôt des offres.
8. JICS se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou à une partie du présent Appel d'Offre.